

N° d'épreuve FFM	613
Moto-Club ———	MOTO CLUB SAINT THIBERYEN
N° d'affiliation———	C0831
Date —	DIMANCHE 24 MARS 2019
Lieu —	SAINT THIBERY
Organisateur technique -	JOEL CARRIER
E-mail —	motoclubsthibery@laposte.net
Téléphone —	0608894153
reichi ioi ic	**************************************

# MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

# **REGLEMENT PARTICULIER 2019**

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

# Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

# Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CAUSSIGNAC Bernard ou BOFFIL Didier CLicen			
Président du Jury ou Arbitre*	TERASSON JOEL	L Licence	103417	
Membre du Jury	MASSET ARNAUD	L Licence	041127	
Mambra du luny	BELINGUER ROBERT	L Licence	000468	
Commissaire technique responsable -	MATTHAEI PATRICK / MIVELAZ GUY	L Licence	033880/235860	
Responsable du chronométrage	LMOC / DAJEAN EMMANUELLE	L Licence	158190	

<sup>\*</sup> Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
OCCITANIE Prestige	15 ans		a partir de 140 cc	NJ / NCO / LUE / INTER
Méditerranée 125	13 ans	***************************************	125 cc 2T	NJ / NCO / LUE / INTER
Méditerranée 85	9 ans	15 ans	85 cc	NJ / NCO / LUE / INJ
TROPHEE OPEN	13 ans		a partir de 175cc	NJ3C/NCO
MEDITERRANEE	*****************	V-1000000000000000000000000000000000000	(-15 ans = 125cc)	
				Tarif: 42€ (62€ à J-15)

	Engagement:	
Site Internet engage	-sports.com	
Contact		
Téléphone	E-mail	

Catégories & Engagements

Chronométrage:

Franspordem melus

Location de transpondeur : 🗉 oui 🗖 non

Tarif: 5€

Caution: 200 €



# Article 4

# **Contrôles Administratifs et Techniques**

## Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation:

NON ☐ OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

# Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

### Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

### Médicalisation de la manifestation Article 6

Nom du responsable médical MICHEL ROMIEU	
Nombre de secouristes8	Nombre d'ambulance(s)2
Hôpital le plus procheBEZIERS	Temps de trajet (en min)

### Article 7 Le site de pratique

ACC	es:		

Nom du site ..... DOMAINE DE LA VIERE Adresse ...... 34630 SAINT THIBERY

Capacité Moto:

54 Pendant les essais :

En manche:

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais:

En manche:

Caractéristiques :

Largeur minimum de la piste ...... 5 M Longueur de la ligne droite de départ ..... 115 M \*Officiels Commissaires de Piste



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

# Visa du Moto-Club

Date: 22 janvier 2019

Domaine de la Viere MOTO CLUB INT THIBERY 1846/80 Saint Thibéry

Email: motoclabsthibery@laposte.net 06 09 88 70 74



Date: Pe 21/02/2019

resu le 24/01/2019

peloug ABADEE

Visa de la Ligue

# Visa de la FFM

25/02/2019 Date:

Numéro: 19/0180



# MOTOCROSS DU MOTO-CLUB ST-THIBERYEN

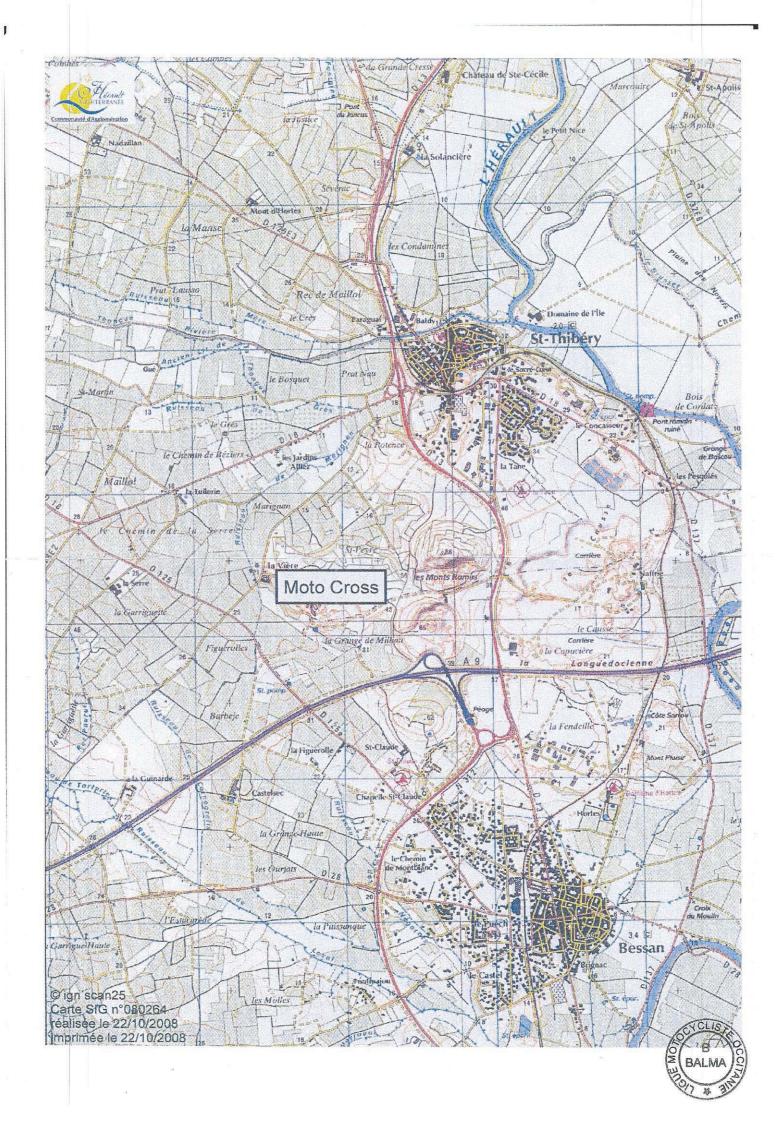
Horaires du dimanche 24 mars 2019

Samedi 23 mars de 15h à 19h : contrôles administratifs et techniques

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h00	9h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques	Toutes	2h00
9h00	9h15	Tests de départs (5 min) Essais libres (10 min)	Championnat Occitanie Prestige	15'
9h20	9h35	Tests de départs (5 min) Essais libres (10 min)	Championnat Méditerranée 125cc	15′
9h40	9h55	Tests de départs (5 min) Essais libres (10 min)	Trophée Méditerranée Open	15'
10h00	10h15	Tests de départs (5 min) Essais libres (10 min)	Championnat Méditerranée 85cc	15′
10h20	10h35	Essais chronométrés	Championnat Occitanie Prestige	15'
10h40	10h55	Essais chronométrés	Championnat Méditerranée 125cc	15'
11h00	11h15	Essais chronométrés	Trophée Méditerranée Open	15'
11h20	11h35	Essais chronométrés	Championnat Méditerranée 85cc	15'
11h40	13h30		Repas	200
13h35	13h55	Manche 1	Championnat Occitanie Prestige	15' + 1T
14h00	14h25	Manche 1	Championnat Méditerranée 125cc	20' + 1T
14h30	14h50	Manche 1	Trophée Méditerranée Open	15' + 1T
14h55	15h15	Manche 1	nche 1 Championnat Méditerranée 85cc	
15h20	15h40		Pause	
15h45	16h05	Manche 2	Championnat Occitanie Prestige	15' + 1T
16h10	16h35	Manche 2	Championnat Méditerranée 125cc	20' + 1T
16h40	17h00	Manche 2	Trophée Méditerranée Open	15' + 17
17h05	17h35	Manche 2	Championnat Méditerranée 85cc	15' + 17
,17h40	18h00	Manche 3	Championnat Occitanie Prestige	15′ + 17
18h15			Remise des prix	
19h00			Fin de l'épreuve	



# COMMUNE de SAINT THIBERY CIRCUIT de MOTO CROSS Domaine de la Vière Entrée de générale Parking visiteurs Parc pilotes Clôture terrain Ganivelles, protection public/piste Sens de circulation Ambulances/Médecins Borne incendie Commissaires de piste Accès secours/portails





# ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES AMOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

# La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX Atteste par la présente que

# MOTO CLUB SAINT THIBERY Domaine de la Viere 34630 ST THIBERY

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances B1921XA000080S-RCO212 auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « Motocross de Ligue National» se déroulant du 24/03/2019 à 8h00 au 24/03/2019 à 21h00.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 7.500.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.000.000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus autres que ceux relevant de la responsabilité automobile, avec une limitation à 250 000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 30.000 € au titre de la garantie Défense Recours.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 18/01/2019

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

S.A.S ASSURANCED LESTICINE

51073 REIM CDEX
Tél. 03 25 87 71 38 WK 09 70 62 90 43
ROS Reims 529 127 842 - All: 19321 Z - prias 10053161

Email: assurances.leatienne@orange.fr

Date:

2019.01.21

09:02:01 Z

SAS ASSURANCES LESTIENNE – BP 34 – 51873 REIMS CEDEX – RCS REIMS 529 120 842 (2010 B 981). SIRET 529 120 842 00016 – code APE 6622Z – immatriculées à l'ORIAS N° 13007888 – www.orias.fr – garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances. Exerce sous le contrôle de l'ACPR, 61, rue Taitbout à PARIS 75009, dans le cadre des dispositions de l'article L520-1 II, 1° b

